



## **COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA MISE EN EAU DU RESERVOIR**

Conakry, le 23/09/24 - Le réservoir du Barrage de Souapiti d'une superficie de 315 Km<sup>2</sup> atteindra la cote normale d'exploitation de 210 mètres cette semaine permettant de garantir la production optimale de l'Energie électrique pour les prochains mois.

En attendant la matérialisation de la délimitation du réservoir à la côte 214, la Société de Gestion et d'Exploitation de Souapiti réitère qu'il est fortement demandé aux communautés de s'éloigner du réservoir. Cet appel s'inscrit dans le cadre du respect du décret **D/2017/209 portant « déclaration d'utilité publique » des zones couvertes par l'aménagement du Barrage hydroélectrique de Souapiti.**

Les animaux et les bétails doivent être également éloignés de l'emprise du réservoir.

Les traversées entre les deux (2) rives ou entre localités doivent se faire en toute sécurité dans les barques motorisées. Le port des gilets de sauvetages est obligatoire pour les passagers sans exception.

**Les sous-préfets, les présidents des délégations spéciales des communes de Bangouya, de Kollet, de Sinta, de Sangaréah et de Tondon, les présidents de Districts et les associations des communautés riveraines du réservoir de Souapiti sont priés chacun en ce qui le concerne de faire respecter ces consignes de sécurité.**

Par ailleurs, la Direction Générale de la SOGES S.A réitère sa volonté et sa détermination à poursuivre les initiatives de développement au bénéfice des communautés riveraines de la zone de l'aménagement de Souapiti.

**DIALLO Amadou**  
Directeur Général Adjoint



**Contact PRESSE** : Aliou BALDE, Chargé de Communication- SOGES S.A, Tel : 628 289 123/aalioubalde@soges-sa.com.

Siège de la Société : Immeuble Konkouré, Camayenne, Dixinn Conakry, République de Guinée, BP : 163,  
E-mail : contact@soges-sa.com